

Réf: Dossier 454084

Avis de constitution

SOCIETE « TAXI PRO 225 »

Siège BINGERVILLE COMMUNE DE BINGERVILLE
QUARTIER COUP DE FREIN,, Lot 50, Ilot 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/10/2025 , et enregistrés au CEPICI le 23/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TAXI PRO 225 »

Objet : LOCATION DE VEHICULES-VTC-TRANSPORT--
COMMERCE GENERAL ET TOUTES ACTIVITES CONNEXES A
CET OBJET SOCIAL.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social BINGERVILLE COMMUNE DE BINGERVILLE
QUARTIER COUP DE FREIN,, Lot 50, Ilot 05

Dirigeant(s) M BEN SALEM ISSAM (COGÉRANT), Mme
HAMROUNI ÉPOUSE BELLASSOUED FERDAOUS
(COGÉRANT), M KRAMOZA BROU BERNADIN (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05234 du 28/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66095/GTCA/RC/2025 du 28/10/2025

